

L'Université Paris Descartes ouvre une licence professionnelle innovante: « Accompagnant de personnes avec autisme et troubles apparentés »

En septembre 2009, l'Université Paris Descartes sera la première université française à ouvrir une licence professionnelle intitulée « Accompagnant de personnes avec autisme et troubles apparentés ». Cette formation innovante répond à une forte demande de la part des parents, des associations et des entreprises impliqués dans l'insertion en milieu ordinaire des personnes avec autisme et troubles apparentés. 35 étudiants seront formés chaque année et pourront ainsi répondre aux besoins de scolarisation et de professionnalisation accompagnée de ces personnes aux handicaps si complexes.

Chaque année, 30 étudiants diplômés de L2 de psychologie, ou équivalent, et 5 professionnels en formation continue pourront suivre ce cursus. Au programme, quatre axes pédagogiques : connaissance théorique et pratique des troubles graves du développement psychique, techniques d'accompagnement, information sur les lieux et services publics et privés susceptibles d'accueillir et de prendre en charge les autistes et un stage professionnel supervisé par des praticiens psychologues ou des professionnels qualifiés et les enseignants-chercheurs de l'Université Paris Descartes.

Ce parcours universitaire fera intervenir des professionnels s'occupant de personnes avec handicaps, des parents et des enseignants-chercheurs afin d'examiner toutes les dimensions du métier d'accompagnant. Les étudiants sortants qui connaîtront aussi bien la psychopathologie intégrative des troubles envahissants du développement (autisme...) à tous les âges de la vie que les techniques d'accompagnement, pourront prodiguer un soutien psychologique, éducatif et formateur. Ces nouveaux professionnels pourront répondre aux besoins de scolarisation et de professionnalisation accompagnée des personnes atteintes d'autisme ou de troubles apparentés.

Avec la loi du 11 février 2005 autorisant la scolarisation, notamment des enfants avec autisme, et les récentes incitations aux entreprises d'embaucher des personnes avec handicap, un véritable manque en personnel s'est fait ressentir. La licence professionnelle « Accompagnant de personnes avec autisme et troubles apparentés » de l'Université Paris

Descartes permettra de répondre à ce besoin exprimé aussi bien par les parents, les associations, les services cliniques médico-psychologiques que les entreprises. « Aujourd'hui, les accompagnants, comme les auxiliaires de vie scolaire, sont trop peu nombreux et insuffisamment formés pour accompagner des enfants dont la psychopathologie et les handicaps sont connus pour être complexes », explique Jean-Louis Adrien, professeur de psychopathologie de l'enfant à l'Université Paris Descartes et responsable de cette licence.

Cette formation s'intègre également dans le plan autisme 2008-2010. Les soutiens à cette formation sont importants : outre celui énergique du président de l'université, Axel Kahn, ceux de l'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'Education des Handicapés et les enseignements Adaptés (INS HEA), du CNAM de Paris et de nombreuses associations telles que Autisme France, Sésame Autisme, la Fondation Autisme ou encore l'UNAPEI, sans oublier la Mission Handicap d'une entreprise internationale de renom.

Site internet :

<http://www.univ-paris5.fr/spip.php?article3206>

Contacts presse

Alice Tschudy

Université Paris Descartes

01 40 46 18 63

alice.tschudy@parisdescartes.fr